

Règlement de jeu – Chasse au Trésor

ARTICLE 1 – LA SOCIETE ORGANISATRICE

E-learning Touch' est une entreprise spécialiste du domaine du e-learning. Elle intervient dans tous les champs du domaine : logiciels e-learning, studio media learning (développement de ressources pédagogiques sur-mesure), plateformes LMS et formations.

ARTICLE 2 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Ce jeu est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, résidant en France métropolitaine ou au Mexique, qui désire participer au jeu concours apparaissant sur les réseaux sociaux de E-learning Touch' et E-learning Touch' Mexico du **15 mars 2021 au 27 mars 2021**, à l'exception du personnel de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

ARTICLE 3 – MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

Le jeu-concours se déroule uniquement sur nos réseaux sociaux (France et Mexique), via des liens Google Forms pour répondre aux questions, du 15 mars 2021 au 27 mars 2021. Pour participer, il suffit de compléter le formulaire de questions disponible via les liens partagés sur nos réseaux sociaux entre le 15 mars et le 27 mars 2021, avec les informations demandées (informations personnelles et question du jour). Le participant s'engage à remplir tous les champs lui permettant de participer au jeu-concours, en fournissant des informations exactes. Chaque jour, un nouveau lien sera communiqué avec la question du jour sur nos réseaux sociaux. Le 27 mars, nous publierons un nouveau lien qui permettra aux personnes de répondre à toutes les questions en un seul formulaire, comme un questionnaire de rattrapage, accessible jusqu'à 23h59.

La participation est limitée à un seul formulaire par personne (même adresse électronique). Il ne sera admis qu'une seule dotation par foyer (même adresse électronique). En cas de bulletin non correctement rempli ou de pluralité de bulletin à l'adresse électronique de la même personne, la participation sera considérée comme nulle. Le fait de s'inscrire au jeu implique l'acceptation et le respect des dispositions du présent règlement.

La participation au jeu se fait sur nos réseaux sociaux, via des liens Google Forms pour répondre aux questions, du 15 mars 2021 au 27 mars 2021. Ensuite, Azylis LE CLOAREC, *Assistance en projets de communication*, collecte l'enregistrement de vos données personnelles sur les différents liens Google Forms.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

4.1 – Désignation des gagnants

2 gagnants seront tirés au sort parmi les personnes qui auront répondu le plus justement possible aux 11 questions. A la clé, une licence iSpring, logiciels e-learning. Un gagnant sera tiré au sort en France ainsi qu'au Mexique.

Les gagnants seront contactés dans la journée suivant le tirage au sort, leur confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Le tirage au sort aura lieu le mardi 30 mars. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 5 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant. Il est rappelé qu'un participant est identifié par les coordonnées qu'il aura lui-même indiquées dans le formulaire. En cas de contestations, seul le formulaire de questions fait foi.

4.2 - Identification des gagnants et élimination de la participation

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 5 - LES LOTS MIS EN JEU

Le jeu est doté des lots suivants, attribués aux participants valides tirés au sort et déclarés Gagnants. Il s'agit de 2 licences pour le logiciel de création de contenus e-learning iSpring, dont 1 licence pour la France et 1 autre pour le Mexique.

La licence iSpring Suite Max est une boîte à outils complète pour créer facilement et rapidement des modules e-learning. Elle permet de créer des présentations sonorisées et d'intégrer des éléments interactifs à partir de vos documents existants. Vous travaillez directement à partir de PowerPoint et pouvez ajouter audio, vidéo, quiz, simulations de dialogues, interactions, ... Vous pourrez télécharger cette **licence sur un poste** et la licence sera **valable un an**. Cette licence est d'une valeur de **889,90 €** hors-taxes.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification du respect des conditions de participation de tout gagnant avant remise de son lot. L'attribution des prix ne pourra donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à leur échange ou remplacement. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants.

ARTICLE 6 - DROITS INCORPORELS ET DROITS A L'IMAGE

La participation au présent jeu donne à l'organisateur le droit de publier dans toute communication publi-promotionnelle liée à la présente opération, ainsi que dans des opérations ultérieures de communication, le nom, prénom, ville des gagnants sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur dotation.

ARTICLE 7 - LIMITE DE RESPONSABILITES

E-learning Touch' ne pourra être tenue pour responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté le jeu devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé.

ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations nominales communiquées par les participants feront l'objet d'un traitement informatique. Ces informations sont destinées à l'organisateur. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », les participants peuvent s'opposer au traitement informatique de ces données et disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données les concernant en téléphonant au numéro suivant : 09 72 46 54 96.

Contact interne E-learning Touch' :

Azylis LE CLOAREC, Assistante en projets de Communication

4 BIS Rue des Douves

29260 LESNEVEN

Tél. 09 72 46 54 96

Email : communication@elearningtouch.com